

## FRANÇAIS B

### Seuils de classement des notes par matière

<b>Note finale :</b>	E	D	C	B	A
<b>Gamme des notes</b>	0 - 7	8 - 15	16 - 22	23 - 28	29 - 36

### Remarques générales

Pour la première fois en 10 ans, il y a eu une diminution radicale du nombre de cas de plagiat. Nous tenons à remercier les écoles et les professeurs qui informent les élèves au sujet de la politique d'intégrité en milieu scolaire, leur fournissent les outils nécessaires à la mise en œuvre de cette politique et exercent leur vigilance durant le processus de rédaction et lors de la soumission des travaux.

### Variété et pertinence du travail présenté

Un large éventail de sujets a été présentés. Un petit nombre de travaux portent sur des questions relatives à la langue (1<sup>ère</sup> catégorie) et le reste des mémoires se répartit à peu près également entre les sujets de nature culturelle (2<sup>ème</sup> catégorie) et les sujets littéraires (3<sup>e</sup> catégorie). De façon générale, les mémoires de nature littéraire obtiennent de meilleures notes que les mémoires des deux autres catégories car les sujets sont mieux ciblés.

Il est important que candidats et superviseurs soient au courant des exigences relatives au choix du sujet. Des explications détaillées ainsi que des exemples se trouvent dans le Guide pédagogique ainsi que dans les rapports pédagogiques des années précédentes. En cas de doute, il est également possible de poser des questions dans le forum de français B du Centre pédagogique en ligne (CPEL). Les mémoires qui ne se conforment pas aux exigences sont pénalisés (voir les critères du Guide).

Exemples de sujets non appropriés :

- Sujets de nature générale n'ayant aucun lien spécifique avec la langue ou la culture française : « les OGM », « les produits bio » ...
- Sujets ne portant pas principalement (ou pas du tout) sur la culture française/francophone : « L'influence de Paris dans l'œuvre de Hemingway » est ainsi un sujet de nature littéraire sur des œuvres écrites en anglais. « Arcimboldo, prédécesseur des surréalistes » est un travail sur l'œuvre d'un peintre italien, etc.
- Sujets qui sont plus liés à d'autres domaines de recherche comme l'histoire (par exemple des sujets sur la Révolution française)

- Sujets de nature culturelle qui ne sont pas basés sur un artefact culturel spécifique :  
« Comment est-ce que les Québécois justifient leur opinion sur l'euthanasie ? »

## Résultats des candidats pour chaque critère d'évaluation

### A : Question de recherche

Comme il a été indiqué dans les rapports précédents, il est essentiel que les candidats soient bien guidés à cette étape du processus. Il faut que la question de recherche soit pertinente (voir la section ci-dessus), bien ciblée et qu'elle soit clairement formulée. Il faut aussi qu'il n'y en ait qu'une ! En effet, la question posée sur la page couverture diffère parfois de celle posée sur la page titre, dans le résumé ou dans l'introduction. Il arrive aussi que l'introduction pose plusieurs questions différentes, si bien qu'on ne sait plus exactement sur quoi portera le mémoire.

### B : Introduction

Rédiger une bonne introduction devrait être à la portée de tout candidat, les exigences relatives à ce critère étant clairement énoncées dans le guide. Toutefois, l'introduction de fournit pas toujours de contexte pour situer la question de recherche et le candidat ne pense pas toujours à justifier la pertinence de son sujet. Il est aussi parfois difficile de savoir où se termine l'introduction.

### C : Recherche

Les candidats font en général beaucoup de recherches et obtiennent donc de bonnes notes à ce critère. Cependant, la longueur de la bibliographie ne transparaît pas toujours dans le mémoire. Il est important que l'examineur puisse comprendre par des références et des citations comment ces sources ont été utilisées. De plus, selon les directives de l'IB, seules les sources citées doivent figurer dans la bibliographie. À noter également que la majorité des sources doivent être en français.

### Critère D : connaissance et compréhension du sujet étudié

### Critère E : raisonnement

### Critère F : utilisation de compétences d'analyse et d'évaluation

Les sujets choisis doivent se prêter à une analyse, ce qui n'est pas toujours le cas. Les mémoires qui se limitent à décrire une situation (« Les aspects positifs et négatifs de l'immigration en France aujourd'hui ») ou une institution (« L'Académie française ») ou qui ne font ni plus ni moins que la chronologie d'un événement ne peuvent obtenir les meilleurs résultats à ces critères.

Il est également important que le raisonnement reste en lien avec la question posée. Cela peut sembler évident, mais certains travaux la perdent de vue. Citons par exemple un mémoire qui demande au début quelles ont été les conséquences du changement de la

langue d'enseignement en Haïti et qui consacre la quasi-totalité du travail à faire l'historique de ces changements.

La qualité de l'analyse souffre aussi lorsque les travaux sont trop courts. Cette année, un nombre non négligeable de mémoires comportaient moins de 3000 mots.

### **G : Utilisation d'un langage**

La qualité de la langue est généralement satisfaisante ou bonne, voire très bonne. Cependant, dans quelques cas, la langue était tellement faible que le mémoire était pratiquement incompréhensible de bout en bout. Comment alors évaluer le mémoire ? Les superviseurs doivent absolument s'assurer que les candidats ont les connaissances linguistiques nécessaires à la réalisation de ce travail. Sinon, cela met en péril non seulement la note attribuée au mémoire, mais également l'obtention du diplôme lui-même.

Certains travaux semblent avoir été traduits par un logiciel et sonnent faux (quand ils ne sont pas ardu à lire et à comprendre). Cette pratique est bien évidemment à proscrire et pourrait même constituer une fraude. Par contre, un correcteur orthographique serait d'une grande utilité pour éviter les fautes les plus navrantes.

### **H : Conclusion**

Pas de commentaire pour critère H.

### **I : Présentation formelle**

Le plus grand problème est celui des références et des citations.

- Les références bibliographiques sont assez souvent imprécises, présentées de manière peu systématique ou encore carrément absentes
- Le candidat ne fournit pas la source des cartes, photos ou illustrations
- Des sources citées dans des notes en bas de page ne figurent pas dans la bibliographie
- Les références des sites web sont incomplètes (il ne suffit pas de fournir le lien)

Autres problèmes fréquents:

- Il n'y a pas de table des matières
- Il y a des intertitres dans le corps du travail, mais ceux-ci ne sont pas indiqués dans la table des matières
- Les numéros de pages indiqués dans la table des matières sont erronés
- Les sources citées dans la bibliographie n'ont pas été citées dans le mémoire
- Dans la bibliographie, le principe de classement des sources demeure obscur

- Les dates de consultation des sites web manquent (ou encore sont indiquées en anglais, par exemple : *accessed 14 May*)
- Les titres des différentes sections sont en anglais : *Body, Contents, Abstract, Bibliography*

### **J : Résumé**

Le résumé est un exercice relativement simple et tous les candidats devraient pouvoir obtenir le maximum de 2 points à ce critère. Il s'agit de mentionner clairement : la question de recherche, la démarche suivie et la conclusion du travail. Par démarche, on entend le plan du travail (« J'examine d'abord ... ensuite j'analyse... et finalement je... ») et non pas « J'ai lu des livres et consulté des sites web ».

### **K : Évaluation globale**

Pratiquement tous les superviseurs ont inscrit des commentaires dans la section de la page couverture qui leur est réservée, ce qui aide les examinateurs à attribuer une note au critère K.

## **Recommandations et conseils pour la préparation des futurs candidats**

- S'assurer que les candidats ont les connaissances linguistiques nécessaires pour mener à bien un travail de cette envergure.
- Être bien au fait des exigences relatives à ce travail et communiquer ces exigences aux candidats.
- Mettre à la disposition des candidats les documents suivants : le guide pédagogique (en français) , les critères d'évaluation, un ou des rapports récents sur les mémoires de français (groupe 2), un ou des exemplaires de mémoires rédigés lors de sessions précédentes (disponibles sur le CPEL).
- S'assurer que les candidats connaissent la terminologie appropriée en français. Le terme même de *mémoire* semble méconnu : *papier, essai étendu, enquête, dissertation écrite, essai* ne sont que quelques-unes des variantes rencontrées cette session. De même, rappelons que la traduction officielle du terme *abstract* est *résumé*.
- Informer les candidats au sujet de la politique d'intégrité en milieu scolaire.
- Former les candidats à la présentation de travaux de recherche.
- Bien encadrer les candidats au moment du choix du sujet et de la formulation de la question de recherche. Leur expliquer ce qu'est un plan, un résumé, une introduction et une conclusion.
- Exiger des sources en français.

- Travailler sur une meilleure intégration de la recherche dans le mémoire.
- Fixer un calendrier de rencontres.
- Conserver les brouillons des différentes versions du mémoire.